

Réf: Dossier 264123

Avis de constitution

SOCIETE « DOLANDE-CREANCES »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE IMMEUBLE SOPIM, Lot
ND, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 24 Jan 2007 reçus par Me COULIBALY AWA, NOTAIRE et enregistrés au CEPICI le 26 Jan 2007, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOLANDE-CREANCES »

Objet : La gestion des incidents de paiement; La gestion des risques clients au plan local et à L'international, La gestion du patrimoine, Le renseignement commercial; La formation des agents et des services de recouvrement, L'Audit des services de recouvrement, Le courtage de Marchandises agricoles, minières et de produits finis de grande consommation. Administrateur de biens. L'Emprunt de toutes sommes. et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE IMMEUBLE SOPIM, Lot ND, Ilot 00

Dirigeant(s) M COULIBALY FOUNGNIGUE MOHAMED
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06476 du 13/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79877/GTCA/RC/2023 du 13/11/2023

